

# Viol au 36 : les deux policiers condamnés ont été libérés

lundi 30 septembre 2019 03:47

## Viol au 36 : les deux policiers condamnés ont été libérés

Ils ont été condamnés à 7 ans d'emprisonnement le 31 janvier pour le viol d'une touriste canadienne en 2014. Niant les faits, ils avaient fait appel.



Antoine Q et Nicolas R avaient fait appel après le verdict de la cour d'assises de Paris. LP/Guillaume Georges

Par Jean-Michel Décugis et Vincent Gautronneau

Le 7 mars 2019 à 20h38, modifié le 7 mars 2019 à 21h44

Ils ont quitté ce jeudi leurs prisons respectives. Les deux anciens policiers de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), condamnés le 31 janvier dernier à [7 ans d'emprisonnement pour le viol d'une touriste canadienne en 2014](#) dans les locaux du 36 quai des Orfèvres, ont été remis en liberté ce jeudi.

Antoine Q., 40 ans, et Nicolas R., 49 ans, qui ont toujours nié les abus sexuels dénoncés par leur accusatrice, avaient fait appel après le verdict de la cour d'assises de Paris.

« C'est une suite logique. Comme toute personne qui se dit innocente et qui a fait appel, sa place est dehors pour préparer sa défense », réagit Me Anne-Laure Compoin, avocate d'Antoine Q. Son client et l'autre policier sont placés sous contrôle judiciaire avec interdiction d'entrer en contact entre eux, comme avec leurs anciens collègues de la BRI.

« La détention a été difficile, comme pour toute personne dont c'est la première incarcération. C'est d'autant plus le cas quand on est policier », ajoute avec sobriété la pénaliste.

À partir de l'adresse <<http://www.leparisien.fr/faits-divers/viol-au-36-les-deux-policiers-condamnes-ont-ete-liberes-07-03-2019-8027112.php>>